



## TARN-ET-GARONNE NUMÉRIQUE

### Les collectivités de Tarn-et-Garonne en ordre de marche

Depuis sa création le 1<sup>er</sup> Février 2016, le Syndicat mixte Tarn-et-Garonne Numérique qui rassemble le Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne et 14 intercommunalités, met en œuvre le programme d'aménagement numérique initié en 2011 par le Conseil Départemental à travers le Schéma Directeur d'Aménagement Numérique.

L'objectif est de garantir un service de qualité à tous les Tarn-et-Garonnais d'ici 2022 en priorisant, dès 2017, une intervention rapide auprès des foyers les plus pénalisés, puis en structurant progressivement les territoires en déployant les réseaux d'avenir.

C'est le sens pris par l'action de Tarn-et-Garonne Numérique qui, à l'aide d'un schéma d'ingénierie THD réalisé en 2015 (cofinancé par le FEDER), a proposé au printemps dernier aux élus de chaque intercommunalité, de réajuster le programme initial pour l'adapter au plus près des attentes locales.

La qualité et la rapidité des travaux réalisés par les équipes communautaires ont permis au Comité syndical de valider unanimement, dès le 20 Juin dernier, un programme plus ambitieux, à coût constant et dans le respect des engagements pris auprès des partenaires du projet.

En suivant les premières consultations ont été lancées et un premier marché de montée en débit du réseau cuivre, pour près de 10M€ à été attribué en Octobre 2016 (Orange/SPIE-ENGIE) pour améliorer le service auprès de 16 000 foyers dans des secteurs prioritaires retenus localement, essentiellement en zones rurales.

En 2017, parallèlement à ces travaux urgents dont les premières livraisons auront lieu dès la fin de l'été, le Comité syndical enclenchera une nouvelle consultation concernant le déploiement d'ici à 2022 de la fibre optique sur 50 000 foyers du département.

## Une mobilisation sans précédent des financeurs publics

Avec un investissement public de l'ordre de 55M€ sur 5 ans, le programme départemental d'aménagement numérique est l'un des chantiers majeurs à venir pour le Tarn-et-Garonne.

Pour en assurer le financement l'ensemble des collectivités consentent un effort important, selon la répartition suivante :

- **Le Conseil Départemental 82** qui assurera les 2/3 du reste à financer soit un montant qui oscille entre **14 et 16M€**,

- **Les EPCI** qui assumeront 1/3 du reste à financer soit **7 à 8M€**.



- **La Région** qui a accordé une subvention en 2014 suite à la « phase 1 » pour **6,3M€**, révisable fin 2017 (après « phase 2 » de l'Etat) selon les critères Région de Juillet 2016 (**+30% escomptés**),

- **L'Etat** avec un accord de principe de financement (« phase 1 ») obtenu en 2014 pour **21,7M€** (hors bonus « pluri-départemental ») et dont l'accord définitif (« phase 2 ») doit intervenir d'ici la fin 2017,

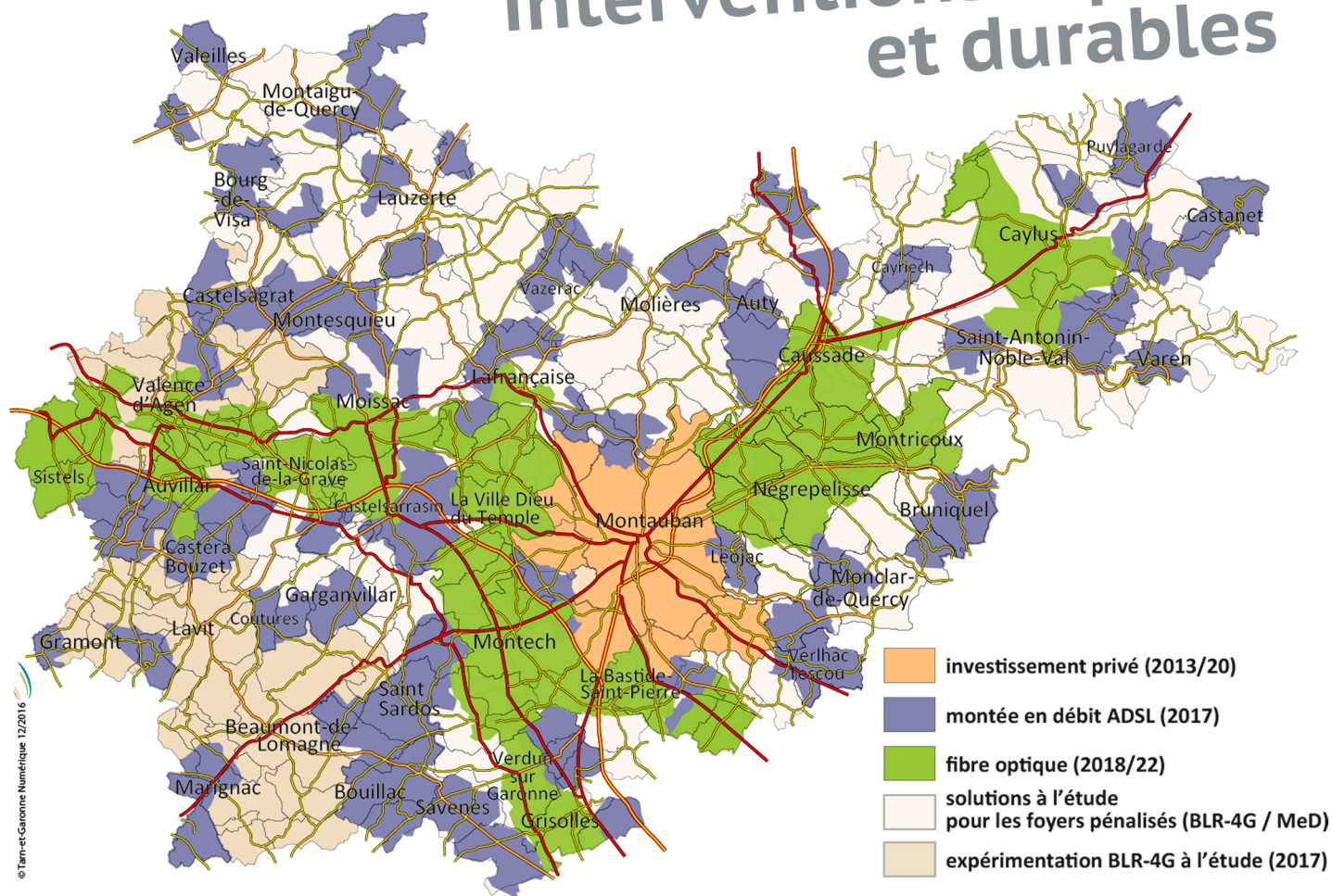
- **L'Europe** dont les dossiers de demandes FEDER et FEADER sont en cours de préparation (dépôt 2017) pour un montant de 3 à 4M€ escomptés,

Les parts EPCI et CD82 seront financés sur emprunt par Tarn-et-Garonne Numérique (1<sup>er</sup> emprunt en cours pour 10,2M€).



# TARN-ET-GARONNE NUMÉRIQUE

## Le recours à un mix technologique pour des interventions rapides et durables



**Le Tarn-et-Garonne comptera en 2022 environ 140 000 « prises » raccordées :**

**40 000 prises** concernent les communes du Grand Montauban (hors Reyniès), et bénéficient du déploiement de la **fibres optiques** sur fonds privés (fin prévue en 2020)

**100 000 prises** sont en zone d'intervention publique :

**16 000 prises** nécessitent une intervention d'urgence via la **montée en débit de l'ADSL** : la création de 79 nouveaux centraux téléphoniques alimentés en fibres optiques et l'opticalisation de 8 centraux existants est en cours (premières livraisons à la rentrée 2017). A noter que 92% de l'investissement pourra être réutilisé pour le déploiement de la fibres optiques (post 2022)

**50 000 prises** sont programmées pour un raccordement à la **fibres optiques** pour tous (déploiement sur 4 années entre 2018 et 2022)

sur les 34 000 prises restantes, **2 000 à 3 000 prises** ne bénéficieront pas d'un service satisfaisant (31 000 à 32 000 prises ne nécessitent pas d'intervention d'ici 2022). Aussi Tarn-et-Garonne Numérique étudie actuellement le déploiement des **solutions radio de nouvelle génération** pour les poches de foyers concernées. La CC Lomagne 82 et la CC des Deux Rives pourront faire l'objet d'expérimentation dès 2017. En dernier recours, l'inclusion numérique via la connexion satellitaire continuera à être cofinancée.



SYNDICAT MIXTE TARN-ET-GARONNE NUMÉRIQUE Hôtel du Département 100 bd Hubert Gouze 82000 Montauban

TÉL. : 05 67 05 52 00

contact@82numerique.fr



@82numerique.fr



82numerique

